

Spécial Maternelle

Quelques réflexions concernant des moments spécifiques à l'école maternelle.

1) L'accueil

Sa durée varie de 15 à 30mn. Le matin, les enfants arrivent à leur rythme durant ce créneau. Il faut veiller à accueillir individuellement chaque enfant lors de son entrée en classe, alors que les premiers arrivés ont déjà des activités : dire « bonjour » à l'enfant en le nommant, et ajouter un petit mot pour personnaliser son accueil.

A leur arrivée, les élèves peuvent :

- jouer dans les coins d'imitation, prendre des jeux éducatifs (puzzles, coloriages..)
- découvrir des livres
- dessiner

Le rôle de l'enseignant est d'être présent un moment avec chacun, de dialoguer , de donner confiance.

Pour marquer le changement, entre toutes les activités et moments, utiliser **toujours le même signal sonore** (instrument comme une clochette par ex, une musique,)

2) Les activités rituelles lors du premier regroupement de la matinée

Il s'agit de mettre à jour le tableau des présences (photos, prénoms), le cahier d'appel, le calendrier (jour, mois, dates, saisons, météo.....) et la présentation de la journée.

Ces activités sont importantes pour permettre à l'enfant de se repérer et de se structurer. Si l'attention des enfants baisse, ne pas hésiter à introduire des comptines, des chansons, des jeux de doigts. C'est aussi à ce moment-là que sont présentées les activités prévues pour la journée.

* **La sieste** : elle est obligatoire en petite section uniquement

* **La collation du matin** : elle n'est plus recommandée, cependant vous devez suivre les habitudes de l'école, y compris pour le goûter des récréations

3) L'aménagement de l'espace classe en maternelle

Quatre zones peuvent se partager l'espace de la classe avec des fonctions spécifiques :

- **une zone de regroupement fonctionnelle**, assez vaste pour que tous les enfants y soient assis.
- **Des coins d'imitation** : cuisine, garage, poupée, marchande.... Certains coins

sont permanents, d'autres sont introduits (ou supprimés) durant l'année. Le matériel doit être pensé pour que les enfants puissent y réaliser des actes d'apprentissage : il doit varier d'une section à l'autre.

- **Un espace Ateliers** : certains sont permanents (peinture, bibliothèque, graphisme, expérimentation, manipulation..... D'autres sont liés au moment de la journée, aux activités à faire dans le cadre du projet. Il faut veiller à avoir le matériel à proximité, rangé de façon fonctionnelle (photo ou image, et nom de l'objet à ranger).

- **Une zone d'affichage** :

- * celle destinée aux parents (près de la porte d'entrée)
- * celle du coin regroupement (calendrier, tableau de présence...)
- * celle réservée à la valorisation des travaux d'enfants (à changer régulièrement et à varier dans sa mise en forme : sur le mur, sur un fil, etc..)
- * d'autres à hauteur des enfants : photos , réalisations collectives...

4) Les traces du travail

- **Un livre de vie** (support collectif)
- **Un cahier ou un classeur de vie et de découvertes** (support individuel et personnalisé) : il retrace des événements collectifs et personnels (naissance d'un petit frère, voyage en famille..), retrace les découvertes et les apprentissages de l'élève, permet le lien entre l'école et la famille.
- L'élève peut intervenir dans l'organisation des traces lors d'un travail en atelier accompagné par l'adulte.

Il est important en maternelle de raconter ou de lire au moins une histoire de qualité, c'est à dire qui appartient au patrimoine de la littérature jeunesse.

Se renseigner auprès de l'école des possibilités et des d'emprunt de livres à la bibliothèque municipale.

5) Les entrées et les sorties

- **Les entrées** :

- * Les élèves sont reçus 10mn avant l'heure officielle de rentrée en classe.
- * Dès l'arrivée des élèves, commence par l'enseignant, le service obligatoire de surveillance.

- **Les sorties** :

Aucun enfant n'a le droit de sortir seul :

- * **l'enfant de maternelle doit être remis à sa famille,**
- * il pourra être remis à une autre personne, nommément désignée par écrit par les parents.
- * **L'enseignant est responsable de tout enfant de sa classe, qui reste à l'école**

après l'heure de sortie

* Ne pas le laisser seul.

* Ne pas le confier à une personne non autorisée.

* Le confier au service de garderie et en informer le chef d'établissement.

6) Le rôle de l'agent de service de l'école maternelle (ASEM)

C'est une personne ressource pour la classe :

- elle connaît les enfants et les familles
- elle connaît les habitudes de la classe.
- Elle arrive quelquefois avant l'heure de rentrée et prépare le matériel sur demande de l'enseignant
- Elle secondera l'enseignant dans la préparation matérielle des activités, **mais**

c'est à l'enseignant de prévoir toutes les activités en fonction des compétences à acquérir à l'école maternelle,

- Elle peut à la demande de l'enseignant, prendre en charge un atelier si les enfants sont répartis en groupe, mais le déroulement et les modalités de travail sont toujours du ressort de l'enseignant.
- Elle n'a pas la responsabilité de surveillance pendant les récréations, qui reste celle de l'enseignant.